

## Programme de formation :

### **HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIAL MANŒUVRE PERSONNEL ÉLECTRICIEN**

---

**Public :** Personnel électricien chargé d'exécuter des consignations et des travaux, d'exécuter et/ou diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales

**Nombre d'heure :** 18h

**Prérequis :**

- Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratique

**Objectifs :**

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitations
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation : B1, B1V, B2, B2V, BR, BC

**Contenu :**

Enseignement théorique :

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en Base Tension
- Les limites, zones et opérations liée
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- La procédure et déroulement des travaux hors tension
- La procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé de travaux et d'essais, B2V Essai : rôle et opérations
- Le chargé de consignation BC : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions générales BR : rôle et opérations

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques.

**Méthodes pédagogiques :**

En alternance :

- Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles
- Travaux pratiques : armoires électriques et valises didactiques, et kits pédagogiques (mises en situation)

**Intervenant :**

Formateur disposant d'une qualification spécifique

**Suivi / évaluation :**

Évaluation des connaissances réalisées en continu au moyen de mises en situation pédagogique.

Évaluation du savoir-faire lors des mises en situation pratique et/ou des jeux de rôles.

Délivrance d'un titre d'habilitation.

Un questionnaire d'évaluation / satisfaction est rempli à la fin de chaque session par chaque stagiaire.

**Prix :**

Sur devis. Nous contacter

\*Mise à jour le 06/11/2020

MSA Services Ile-de-France  
131 avenue Paul Vaillant Couturier – 94250 GENTILLY  
01 49 85 49 26 - Organisme de formation n°119408204 9